

Recommandations

GDSA21 saison 2025-2026

Avec un arsenal thérapeutique restreint, le développement de résistances de la part des parasites doit rester un soucis constant. L'harmonisation des traitements au niveau régional est un élément qui peut contribuer à en freiner l'apparition. C'est aussi dans cet objectif que le GDSA 21 publie ces recommandations.

Actuellement, les bonnes pratiques conseillent **une rotation médicamenteuse sur 5 années**, 4 ans en utilisant comme traitement principal un produit à base d'amitraz (APIVAR®, APITRAZ® ...), 1 année avec un pyréthrianoïde (APISTAN® ou BAYVAROL®).

Cette année encore, la recommandation du GDSA 21 se portera donc sur l'APIVAR® en traitement principal.

Il est néanmoins **fortement recommandé de remplacer 1 an d'utilisation d'amitraz** par encore une autre solution : produits à base de thymol ou d'acide formique, gestion populationnelle, engagement de la reine et traitement à base d'acide oxalique ...

La dynamique de la croissance de la population de varroas est telle que, si on souhaite la maîtriser au mieux, il est utile _ sinon nécessaire _ de démarrer la saison avec le plus petit nombre de parasites présents dans la ruche. Or, le taux d'efficacité des médicaments ne permet généralement pas de descendre en dessous du seuil acceptable en un seul traitement de fin de saison (alors que la population de varroas est maximale). Un second traitement en hiver paraît, aujourd'hui, indispensable à la maîtrise de l'infestation par varroa.

Enfin, la météo, le climat, le voisinage amenant potentiellement ré-infestation, la génétique des abeilles, leur santé immunitaire affectée par les pesticides, les carences, les co-infestations ... beaucoup d'autres facteurs influencent le développement des varroas et rendent les prédictions aléatoires : seule une évaluation régulière du taux d'infestation par comptage permet une bonne surveillance et des interventions correctrices lorsqu'elles deviennent nécessaires.

Surveillance par comptage varroa

(Selon la taille du rucher, le nombre minimum de colonies à surveiller est détaillé dans le second tableau)

- 1 comptage mi-février/début mars
- 1 à 3 comptages de début mai à fin juin (utilisation du tableau de décision suivant, ou suivi avec l'abaque de l'Office National de l'Agriculture de Hesse selon conférence par P. Givet lors de l'Assemblée Générale 2024 ou Bulletin en ligne n°6)
- 1 comptage avant traitement, 1 comptage 2 semaines après

Mesures correctives au besoin (voir ci-après)

| | Question ? | Chute naturelle de varroas | Varroas phorétiques / 100 abeilles | Préconisation |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| au démarrage de saison (février-mars) | «Mes colonies pourront-elles passer une bonne saison ?» | moins de 1 varroa par jour | < 0,3 | situation satisfaisante |
| | | plus de 1 varroa par jour | ≥ 0,3 | traitement / action complémentaire |
| en cours de saison (mai-juin-juillet) | «Mes colonies peuvent-elles encore attendre avant d'être traitées» | > 3 à 5 varroas par jour (début mai) > 10 à 15 par jour (fin juin) | ≥ 3 (début mai) ≥ 5 (fin juin) | mesure corrective / traitement immédiat (retrait des hausses si nécessaire) |
| après traitement principal de fin de saison | «Mes colonies sont-elles suffisamment déparasitées ?» | moins de 1 varroa par jour | < 0,3 | situation satisfaisante |
| | | plus de 1 varroa par jour | ≥ 0,3 | traitement complémentaire |

| TAILLE DU RUCHER : | jusqu'à 5 ruches | De 6 à 10 ruches | 11 à 20 ruches | 20 à 50 ruches | Plus de 50 ruches |
|-------------------------------------|------------------|------------------|----------------|----------------|-------------------|
| Nombre de colonies à échantillonner | Toutes | 5 | 6 | 8 | 13 |

Protocoles de traitement

- En conventionnel :
 - Si besoin en tout début de saison (fin février) : **Varromed**® (1 à 3 passages) ou **Oxybee**® (en dégouttement) ou **Varroxal**® (en sublimation)
 - Eventuellement en cours de saison (avril, mai, juin) : retrait de couvain de mâle (1 à 3 fois), ou traitement avec **FormicPro**®
 - Traitement de fin de saison, juste après la dernière récolte (fin juillet/début août) : mise en place des lanières **APIVAR**® (10 semaines)
 - Traitement d'hiver (après arrêt de ponte) : par dégouttement avec **Oxybee**® ou par sublimation avec **Varroxal**®
 - En saison, si intervention nécessaire : retrait éventuel des hausses puis **FormicPro**® ou encagement de la reine 24 j (+/- **Oxybee**®)
- En Bio :
 - Si besoin en tout début de saison (fin février) : **Varromed**® (1 à 3 passages) ou **Oxybee**® (en dégouttement) ou **Varroxal**® (en sublimation)
 - en cours de saison (avril, mai, juin) : retrait de couvain de mâle (1 à 3 fois), fabrication d'essaims, ou éventuellement traitement avec **FormicPro**®
 - juste après la dernière récolte : **Varromed**® (3 passages) ou **FormicPro**® (attention au t° extérieures)
 - traitement de fin de saison : **Thymovar**® (période de prévision de t° entre 20 et 30°)
 - traitement d'hiver (après arrêt de ponte) : traitement par dégouttement avec **Oxybee**® ou par sublimation avec **Varroxal**®
 - si intervention nécessaire en saison : retrait éventuel des hausses puis **Varromed**® (1 à 3 passages) ou **FormicPro**®

(Surligné = l'indispensable)

OXYBEE® peut être remplacé par **API-BIOXAL**® ou **VARROXAL**®

THYMOVAR® peut être remplacé par **APILIFE-VAR**® ou **APIGUARD**®